

ALCHIMIE

**Rapport du commissaire aux comptes sur
les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2023

Grant Thornton

SAS d'Expertise Comptable et de
Commissariat aux Comptes
29 rue du Pont, 92200 Neuilly-sur-Seine
Membre de la compagnie régionale de
Versailles et du Centre

ALCHIMIE
Société anonyme
33, rue Lafayette
75009 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS **Exercice clos le 31 décembre 2023**

A l'assemblée générale des actionnaires de la société Alchimie,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Alchimie relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « 2.2. Remboursements du compte courant d'associé » de l'annexe des comptes annuels qui présente le report de la date de remboursement du compte courant d'associé sous-tendant le principe de continuité d'exploitation.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation et les créances de comptes courants sont évalués selon les modalités décrites dans la note « 3. « Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces évaluations, notamment à contrôler la cohérence des hypothèses retenues et à nous assurer que la note de l'annexe donne une information appropriée.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent

d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le commissaire aux comptes

Le 25 avril 2024, à Neuilly-sur-Seine

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International



Laurent Bouby

Associé

BILAN

<i>en milliers d'euros</i>	Note	Brut	Amort. / dépréciation	2023	2022
Immobilisations incorporelles	1	5 912	3 885	2 028	2 610
Immobilisations corporelles	2	348	298	51	128
Immobilisations financières	3-4	3 886	1 294	2 592	3 088
Actif immobilisé		10 147	5 476	4 671	5 826
Créances clients & comptes rattachés	5-14	677	13	664	1 992
Autres créances	11-14	8 115	7 200	915	1 017
Valeurs mobilières de placement		118	0	118	118
Disponibilités		2 908	0	2 908	3 216
Actif circulant		11 819	7 213	4 606	6 344
Charges constatées d'avance	13	98	0	98	146
Charges à répartir sur plusieurs exercices	6	0	0	0	0
TOTAL ACTIF		22 063	12 689	9 374	12 315
Capital	7			4 451	4 415
Primes				12 572	12 609
Réserves et report à nouveau				-18 162	-16 516
Résultat de l'exercice				-1 427	-1 646
Capitaux propres	8			-2 565	-1 138
Provisions pour risques				0	0
Provisions pour charges				401	545
Provisions	9			401	545
Emprunts et dettes financières	10			6 772	7 317
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	11			3 791	3 997
Dettes fiscales et sociales	11-14			906	1 372
Autres dettes	11-14			7	135
Dettes				11 477	12 820
Produits constatés d'avance	13			61	88
TOTAL PASSIF				9 374	12 315

COMPTE DE RESULTAT

<i>en milliers d'euros</i>	Note	2023	2022
Chiffre d'affaires	15	7 264	13 566
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges		324	409
Autres produits		657	914
Produits d'exploitation		8 245	14 888
Autres achats et charges externes		-4 469	-6 088
Impôts et taxes		-233	-588
Salaires		-2 732	-4 173
Charges sociales		-1 190	-1 764
Dotations aux amortissements		-1 323	-1 340
Dotations aux dépréciations et provisions		-36	-487
Autres charges		-309	-568
Charges d'exploitation		-10 291	-15 007
Résultat d'exploitation		-2 047	-119
Produits financiers		956	2
Charges financières		-317	-1 502
Résultat financier	16	640	-1 499
Résultat courant avant impôt		-1 407	-1 618
Produits exceptionnels		15	35
Charges exceptionnelles		-34	-85
Résultat exceptionnel	17	-20	-50
Impôt sur les bénéfices	18	0	22
RESULTAT NET		-1 427	-1 646

NOTES ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Présentation générale

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2023.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 18 avril 2024. Ces comptes sont présentés en milliers d'euros. Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

2. Faits significatifs de l'exercice

Il est rappelé qu'Alchimie est une channel factory permettant aux marques, médias et entreprises de créer, concevoir et animer leurs propres chaînes de vidéo thématiques et de streamer leurs contenus vidéo. Alchimie propose aussi 42VideoBricks, l'accès en SaaS aux briques technologiques (via API) d'exploitation des fonctions vidéo et streaming. Alchimie dispose d'un catalogue de contenus Vidéo établi auprès de plus de 300 partenaires prestigieux (Arte, France TV distribution, ZDF Entreprises ou encore Zed).

2.1 Poursuite de la diversification des offres commerciales

La réorientation stratégique opérée par la Société en vue de commercialiser de nouvelles offres SaaS et VPaaS, *videowall* et *42videobricks*, a connu un démarrage plus lent qu'attendu.

Au cours du premier semestre, Alchimie a mis en œuvre sa stratégie visant à capitaliser sur son expertise Tech en proposant aux entreprises un panel de fonctionnalités de sa plateforme de streaming vidéo via deux offres distinctes :

videowall, offrant aux entreprises la possibilité de disposer d'un outil leur permettant d'améliorer l'impact de leur communication et leur image grâce à une seule et unique plateforme de streaming vidéo. Il s'agit d'une solution tout-en-un, bénéficiant de l'expertise d'Alchimie (stockage des vidéos, encodage des flux, éditorialisation des contenus, diffusion multi-terminaux, etc.), destinée à répondre aux besoins des métiers (Marketing, Ventes, Communication, RH, RSE) ou auprès des différentes parties prenantes externes. Les sociétés peuvent ainsi diffuser leurs contenus de façon sécurisée.

et **42videobricks**, dédiée aux entreprises et aux professionnels souhaitant enrichir leurs applications de fonctionnalités vidéo et de streaming. Cette solution agile permet aux développeurs ou partenaires de se libérer des complexités techniques avec l'intégration de fonctionnalités de streaming vidéo à leur environnement sans investissements additionnels dans de nouvelles infrastructures dédiées ou de licences de logiciels. Cette plateforme technologique s'adresse principalement aux acteurs de l'e-commerce, aux chaînes de franchises, aux professionnels de la communication commerciale, institutionnelle ou RH ainsi qu'aux partenaires intégrateurs cherchant une solution de streaming vidéo pour leurs clients.

Ces deux offres couvrent l'intégralité des besoins vidéo des entreprises et permettent aussi l'accès à plusieurs centaines d'heures de contenus vidéo du catalogue d'Alchimie.

Au second semestre 2023, Alchimie a déployé commercialement ses nouvelles offres avec l'objectif de monétiser davantage ses actifs techniques. La Société entend accélérer la commercialisation de la plateforme 42videobricks afin de réaliser de premiers résultats significatifs en 2024.

La Société a continué de renforcer ses équipes commerciales pour vendre ses solutions SaaS et VPaaS au niveau européen, notamment en France, en Espagne et en Allemagne. Par ailleurs, Alchimie a investi dans plusieurs campagnes de communication afin de faire connaître ses offres et dynamiser leur lancement.

2.2 Remboursements du compte courant d'associé

Le 24 novembre 2020, il a été conclu une convention d'avance en compte-courant d'associé avec HLD Europe

pour un montant de 7 983 780,58 euros, rémunéré au taux d'intérêt annuel de 5% jusqu'à l'échéance (4 ans). Un remboursement d'au moins 10% hors intérêts est prévu à chaque date d'anniversaire. Le remboursement prévu au mois de novembre 2023 a été effectué pour 798 milliers d'euros.

A fin décembre 2023, le capital restant dû de ce compte courant s'établit à hauteur de 5 589 milliers d'euros et les intérêts courus à hauteur de 1 154 milliers d'euros.

Ce compte courant devait faire l'objet d'un remboursement intégral (y compris intérêts courus) en novembre 2024. Compte tenu des investissements nécessaires pour déployer les nouvelles offres, la société a obtenu début 2024 l'accord de l'actionnaire HLDE de ne pas rembourser l'intégralité de ce compte courant à sa maturité (i.e. en novembre 2024). Pour ne pas placer la société en situation de défaut et l'empêcher de continuer ses activités, les parties ont initié des discussions pour un report de la maturité de tout ou partie du compte courant d'au moins 12 mois ou pour la conversion de tout ou partie du compte courant en capital (cf. §22. Evénements postérieurs à la clôture).

2 Notes sur certains postes du bilan et du compte de résultat

Note 1 | Immobilisations incorporelles

Principes comptables

Les immobilisations incorporelles comprennent :

- Les marques
- Les licences de logiciels
- Les frais de développement (comptabilisés en avances et acomptes sur immobilisations incorporelles pendant la phase de développement et en logiciels une fois la phase de développement achevée)

Les marques, d'une durée de vie non déterminée, ne font pas l'objet d'amortissement, mais de tests de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur.

Le coût d'acquisition des licences de logiciels est capitalisé sur la base du coût d'acquisition et du coût d'installation.

Les frais de développement encourus par le Groupe doivent être immobilisés dès lors que tous les critères suivants sont remplis :

- Le Groupe a l'intention et la capacité technique de conduire le projet de développement à son terme ;
- Il existe une probabilité élevée que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement aillent à l'entreprise, ce qui est généralement étayé par l'existence de commande ou de contrats ;
- Les coûts peuvent être évalués de façon fiable ;
- Le Groupe a la capacité d'utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Le Groupe dispose des ressources nécessaires à l'achèvement du projet.

Les frais de recherche et les frais de développement ne répondant pas aux critères ci-dessus sont enregistrés au compte de résultat sur la ligne « Frais de recherche et développement » en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Ces actifs sont amortis selon la méthode linéaire sur leur durée de vie estimée :

- Logiciel acquis : 1 à 2 ans
- Logiciel développé en interne : 3 à 4 ans

Au sein de la catégorie des Logiciels sont capitalisés les projets de développement des fonctionnalités de la plateforme liés à l'infrastructure technique vidéo. Ces développements permettent l'autonomie des utilisateurs de la solution (co-éditeurs des services et entreprises), de la solution 42videobricks et Videowall pour 604 milliers d'euros.

Valeurs brutes

<i>en milliers d'euros</i>	31/12/2022	Augmentation	Diminution	31/12/2023
Marques	2	0	0	2
Logiciels, licences	5 162	604	0	5 766
Fonds commerciaux	141	0	0	141
Autres immob. Incorporelles	4	0	0	4
TOTAL	5 308	604	0	5 912

Amortissements

<i>en milliers d'euros</i>	31/12/2022	Dotation	Reprise	31/12/2023
Marques	0	0	0	0
Logiciels, licences	2 553	1 186	0	3 740
Fonds commerciaux	141	0	0	141
Autres immob. Incorporelles	4	0	0	4
TOTAL	2 698	1 186	0	3 885

Le détail des fonds commerciaux au 31 décembre 2023 est le suivant :

<i>en milliers d'euros</i>	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
PLURIMEDIA SPECTACLES	17	17	0
TEVOLUTION	10	10	0
TV PLAYER	114	114	0
TOTAL	141	141	0

Note 2 | Immobilisations corporelles

Principes comptables

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. Les dépenses ultérieures sont incluses dans la valeur comptable de l'actif ou le cas échéant, comptabilisées comme un actif séparé s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'actif iront au Groupe et que le coût de l'actif peut être mesuré de façon fiable. Tous les frais de réparation et de maintenance sont comptabilisés en charges.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur les durées d'utilisation estimées suivantes :

- Matériel et outillage : 3 à 5 ans
- Agencements : 10 ans
- Travaux, gros œuvre : 10 ans
- Matériel de bureau et informatique : 2 à 5 ans
- Meubles : 3 à 5 ans
- Matériel de présentation : 2 ans

Les valeurs résiduelles, durées d'utilité et modes d'amortissement des actifs sont revus à chaque clôture annuelle, et modifiés si nécessaire sur une base prospective.

Valeurs brutes

<i>en milliers d'euros</i>	31/12/2022	Augmentation	Diminution	31/12/2023
Agencements et installations	173	0	173	0
Matériels et mobiliers de bureau	572	62	286	348
TOTAL	745	62	459	348

Amortissements

<i>en milliers d'euros</i>	31/12/2022	Dotation	Reprise	31/12/2023
Agencements et installations	110	62	173	0
Matériels et mobiliers de bureau	506	74	283	298
TOTAL	616	136	455	298

Note 3 | Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Des provisions pour dépréciation sont constituées à raison des moins-values latentes, lesquelles sont généralement estimées à partir d'une étude de l'année écoulée et des perspectives attendues sur les années futures, ainsi que de tout autre élément permettant d'asseoir une évaluation significative concernant les titres et les créances de comptes courants.

<i>en milliers d'euros</i>	31/12/2022	Augmentation	Diminution	31/12/2023
Titres de participation	7 123	0	3308	3 815
Créances rattachées à des part.	-	0	0	-
Actions propres	49	0	22	27
Autres immobilisations financières	14	31	0	45
TOTAL	7 185	31	3330	3 886

La variation sur les titres de participation est détaillée ci-après :

La diminution des titres de participation en brut et en dépréciation correspond à la fusion de la filiale Alchimie Rights au 01/01/2023 dans Alchimie SA.

La Société détient 21 952 actions propres dans le cadre d'un contrat de liquidités valorisées à 27 milliers d'euros au 31 décembre 2023.

Le solde des 7 milliers d'euros du contrat de liquidité est inclus dans la trésorerie de la Société.

Détail des titres de participation

<i>en milliers d'euros</i>	31/12/2022	Augmentation	Diminution	31/12/2023
Alchimie GmBH (ex-Cellfish GmBH)	3 283	0	0	3 283
Alchimie Rights	3 308	0	3 308	-
The artiste Academy	80	0	0	80
Alchimie Plus	250	0	0	250
Alchimie U.K.	200	0	0	200
Alchimie INC	2	0	0	2
TOTAL	7 123	0	-3308	3 815

Note 4 | Dépréciations d'actifs

<i>en milliers d'euros</i>	31/12/2022	Dotations	Reprises	31/12/2023
Titres de participation	4 098	0	2804	1 294
Créances rattachées à des part.	0	0	0	0
Actions propres	0	0	0	0
TOTAL	4 098	0	2804	1 294

Dépréciations des titres de participation

<i>en milliers d'euros</i>	31/12/2022	Augmentation	Diminution	31/12/2023
Alchimie Rights	-2804	0	-2804	0
Alchimie GmBH (ex-Cellfish GmBH)	-938	0	0	-938
Alchimie Plus	-154	0	0	-154
Alchimie U.K.	-200	0	0	-200
Alchimie INC	-2	0	0	-2
TOTAL	-4098	0	-2804	-1294

Note 5 | Créances clients

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

<i>en milliers d'euros</i>	31/12/2023	31/12/2022
Clients	356	1 119
Clients - Factures à établir	321	886
Dépréciation des créances clients	-13	-13
TOTAL	664	1 992

Note 6 | Charges à répartir sur plusieurs exercices

La Société n'a pas constaté de charges à répartir sur plusieurs exercices.

Note 7 | Capital social

Composition du capital

Le capital de la Société s'élève à 4 451 322 euros au 31 décembre 2023, composé de 4 451 322 actions d'une valeur nominale de 1 euro.

L'augmentation de capital correspond à la livraison des actions gratuites acquises par les salariés en 2023.

<i>En milliers d'euros</i>	Nombre	Valeur nominale	Capital
Actions composant le capital social au début de l'exercice	4 414 822	1,00 €	4 414 822 €
Augmentation du capital :	36 500	1,00 €	36 500 €
Réduction du capital :	0	0,00 €	0 €
Actions composant le capital social en fin d'exercice	4 451 322	1,00 €	4 451 322 €

Note 8 | Capitaux propres

<i>en milliers d'euros</i>	31/12/2022	Affectation du résultat	Augment. de capital	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres variations	31/12/2023
Capital social	4 415	0	37	0	0	0	4 451
Prime d'émission	12 609	0	-37	0	0	0	12 572
Prime d'apport	0	0	0	0	0	0	0
Réserves	351	0	0	0	0	0	351
Report à nouveau	-16 867	-1 646	0	0	0	0	-18 513
Résultat de l'exercice	-1 646	1 646	0	0	-1 427	0	-1 427
Provisions réglementées	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	-1 138	0	0	0	-1 427	0	-2 565

Lors de l'assemblée générale ordinaire du 8 juin 2022 qui a constaté que les capitaux propres de la Société sont inférieurs à la moitié du capital social, il a été décidé de ne pas dissoudre la Société. Les capitaux propres devaient être reconstitués à une valeur au moins égale à la moitié du capital social au plus tard le 31 décembre 2024. Conformément au quatrième alinéa de l'article L.225-248 du Code de commerce, il sera proposé de proroger ce délai conformément à la réglementation en vigueur.

Note 9 | Provisions

Une provision pour risques et charges est constituée chaque fois qu'apparaît une obligation probable de la société envers un tiers, dont le fait générateur est antérieur à la clôture.

<i>en milliers d'euros</i>	31/12/2022	Dotations	Reprises utilisés	Reprises non utilisés	31/12/2023
Provisions pour risques	0	0	0	0	0
Provisions pour charges	545	36	102	77	401
TOTAL	545	36	102	77	401

Note 10 | Emprunts et dettes financières

<i>en milliers d'euros</i>	31/12/2023	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	31/12/2022
Emprunts auprès des établissements de crédits	0	0	0	0	0
Découverts, concours bancaires	0	0	0	0	0
Actionnaires - comptes courants (1)	5 589	5 589	0	0	7 226
Groupes – comptes courants	30	30	0	0	91
TOTAL	5 619	5 619	0	0	7 317

- (1) Le compte courant devait faire l'objet d'un remboursement intégral (y compris intérêts courus) en novembre 2024. Compte tenu des investissements nécessaires pour déployer les nouvelles offres, la société a obtenu l'accord de l'actionnaire HLDE de ne pas rembourser l'intégralité de ce compte courant à sa maturité (i.e. en novembre 2024). Les parties ont initié des discussions pour un report de la maturité de tout ou partie du compte courant d'au moins 12 mois ou pour la conversion de tout ou partie du compte courant en capital.

Note 11 | Etat des créances et des dettes

Etat des créances par échéance

<i>en milliers d'euros</i>	Montant brut	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Dépôts et cautionnements	45	0	45	0
Fournisseurs	0	0	0	0
Clients	677	677	0	0
Personnel et comptes rattachés	4	4	0	0
Etat - Impôts sur les bénéfices (1)	160	160	0	0
Etat - TVA	630	630	0	0
Etat - Autres impôts, taxe et versement assimilés	110	110	0	0
Compte courant entreprises liées (2)	7 210	7 210	0	0
Autres créances	0	0	0	0
Charges constatées d'avance	98	98	0	0
TOTAL	8 935	8 890	45	0

(1) Les créances d'impôt sur les bénéfices vis à vis de l'Etat correspondent aux :

A défaut d'imputation sur des dettes d'impôt-sociétés à devoir par la Société, les crédits d'impôt originaires de 2018 sont ventilés par échéances de remboursement.

(2) cf. tableau "Liste des filiales et participations »

Etat des dettes par échéance

<i>en milliers d'euros</i>	Montant brut	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières diverses	0	0	0	0
Découverts, concours bancaires	0	0	0	0
Avances et clients créditeurs	0	0	0	0
Clients - avoirs à établir	7	7	0	0
Fournisseurs	3791	3791	0	0
Personnel et comptes rattachés	300	300	0	0
Dettes sociales	342	342	0	0
Etat – Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0
Etat – TVA	224	224	0	0
Etat – Autres impôts et taxes	40	40	0	0
Produits constatés d'avance	0	0	0	0
TOTAL	4704	4704	0	0

Note 12 | Autres dettes

<i>en milliers d'euros</i>	31/12/2023	31/12/2022
Avances et clients créditeurs	0	112
Clients - avoirs à établir	7	23
TOTAL	7	135

Note 13 | Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 61 milliers d'euros.

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 98 milliers.

Note 14 | Produits à recevoir et charges à payer

Produits à recevoir

<i>en milliers d'euros</i>	31/12/2023	31/12/2022
Clients - Factures à établir	321	886
Fournisseurs – Avoir à recevoir	0	0
Organismes sociaux – divers à recevoir	0	0
Etat – divers à recevoir	62	128
TOTAL	383	1 014

Charges à payer

<i>en milliers d'euros</i>	31/12/2023	31/12/2022
Intérêts courus à payer et CB différées	0	0
Fournisseurs - Factures non parvenues	3 273	3 503
Clients – Avoirs à établir	7	23
Personnel - <i>Congés payés</i>	184	218
Provision primes et frais à verser	116	205
Provision charges sociales sur congés à payer	85	100
Provision charges sociales sur primes	53	94
Personnel - Autres charges sociales à payer	59	61
Etat - Charges à payer	24	41
Divers – à payer	0	0
TOTAL	3 800	4 245

Note 15 | Ventilation du chiffre d'affaires

<i>en milliers d'euros</i>	31/12/2023	31/12/2022
France	4 177	10 426
Export	3 087	3 140
TOTAL	7 264	13 566

Les revenus comprennent la juste valeur de la contrepartie reçue et ou à recevoir des produits d'exploitation de l'activité courante de la société. Le chiffre d'affaires est détaillé, en bien et services nets de taxes et de toutes remises.

Le chiffre d'affaires liés aux abonnements est comptabilisé au prorata de la période d'abonnement, à compter de la date de mise à disposition des clients.

Les revenus sont liés aux services sont comptabilisés lorsque les services sont rendus.

Le chiffre d'affaires inclus 2 628 milliers d'euros de prestations facturées aux filiales du groupe.

Note 16 | Résultat financier

<i>en milliers d'euros</i>	31/12/2023	31/12/2022
Dépréciation nette des titres de participation	0	-1 118
Autres dépréciations financières	0	0
Reprise sur autres immobilisations financières	0	0
Charges d'intérêts	-315	-376
Autres charges financières	0	0
Autres produits financiers	76	1
Dividendes reçus	876	0
Revenus des créances financières des entités liées	0	0
Pertes nettes de change	2	-5
TOTAL	640	-1 499

Les dividendes reçus concernent notre filiale Allemande pour 876 milliers d'euros.

Les charges d'intérêts concernent le compte courant de la société HLDE pour 315 milliers d'euros.

Note 17 | Résultat exceptionnel

<i>en milliers d'euros</i>	31/12/2023	31/12/2022
Perte nette sur rachat d'actions propres	-30	-50
Charges de restructuration	0	0
Dotations aux amortissements dérogatoires	0	0
Dotations aux provisions et dépréciations exceptionnelles	0	0
Autres coûts non courants (nets de reprise de provisions)	-3	0
Autres produits non courants	14	0
TOTAL	-20	-50

Note 18 | Impôts sur les bénéfices – déficits fiscaux reportés

Au 31 décembre 2023, la Société dispose de déficits reportables sans limitation de durée :

<i>en milliers d'euros</i>	31/12/2023
Déficits reportables antérieur généré dans le groupe	18 555
Déficits reportables de l'année généré dans le groupe	2 570
TOTAL	21 125

Note 19 | Engagements financiers hors bilan

Engagements donnés

Bail commercial

La Société a signé le 18 septembre 2017 un bail commercial 12 ans à date d'effet au 1er janvier 2018 d'une surface de 1775 m² de bureaux pour un loyer annuel HT et hors charges de 457 milliers d'euros avec la possibilité de résilier par période triennale une caution de 114 K€ a été constitué. Le bail a été résilié au 30 juin 2022 pour une sortie effective des locaux au 3 janvier 2024.

TV4 Entertainment

Le 15 Mars 2021, la Société a fait l'acquisition de plusieurs actifs de TV4 Entertainment aux Etats-Unis. Un complément de prix a été consenti correspondant à 3% du résultat net cumulé de la filiale sur une période de 5 ans excluant toute refacturation de management fees de la Société.

Engagements reçus

Aucun engagement reçu n'était recensé pour le Groupe sur l'exercice clos au 31 décembre 2022.

Au 31 décembre 2023, compte tenu des investissements nécessaires pour déployer les nouvelles offres, la société a obtenu début 2024 l'accord de l'actionnaire de référence HLDE de ne pas rembourser l'intégralité de son compte courant à sa maturité (i.e. en novembre 2024). Pour ne pas placer la société en situation de défaut et l'empêcher de continuer ses activités, les parties ont initié des discussions pour un report de la maturité de tout ou partie du compte courant d'au moins 12 mois ou pour la conversion de tout ou partie du compte courant en capital.

Note 20 | Rémunération des organes de direction

<i>en milliers d'euros</i>	31/12/2023	31/12/2022
Rémunération fixe	479	494
Rémunération variable	120	149
Jetons de présence	54	54
Total	653	697

Note 21 | Ventilation de l'effectif moyen

Effectif	fin de période	moyen
Cadres	29	32
Employés	0	0
TOTAL	29	32

Note 22 | Evénements postérieurs à la clôture

22.1 Événements postérieurs à la clôture

Attribution gratuite d'actions

Le 18 avril 2024 le Conseil d'Administration a constaté l'acquisition définitive de 43 500 actions gratuitement attribuées le 1er avril 2023 et les a livrées à leurs bénéficiaires par prélèvement d'une somme de 43 500 euros sur le poste « Prime d'émission », résultant en une augmentation de capital de 43 500 euros par émission de

43 500 actions nouvelles.

Prolongation de l'échéance du compte courant d'actionnaire HLDE.

A fin décembre 2023, le capital restant dû de ce compte courant s'établit à hauteur de 5 589 milliers d'euros et les intérêts courus à hauteur de 1 154 milliers d'euros.

Ce compte courant devait faire l'objet d'un remboursement intégral (y compris intérêts courus) en novembre 2024

Compte tenu des investissements nécessaires pour déployer les nouvelles offres, la société a obtenu l'accord de l'actionnaire HLDE de ne pas rembourser l'intégralité de ce compte courant à sa maturité (i.e. en novembre 2024). Pour ne pas placer la société en situation de défaut et l'empêcher de continuer ses activités, les parties ont initié des discussions pour un report de la maturité de tout ou partie du compte courant d'au moins 12 mois ou pour la conversion de tout ou partie du compte courant en capital.

22.2 Evolution prévisible de la Société et du Groupe et perspectives pour 2024

En 2023, Alchimie a mis en œuvre sa stratégie visant à capitaliser sur son expertise Tech en proposant aux entreprises un panel de fonctionnalités de sa plateforme de streaming vidéo via deux offres distinctes et complémentaires :

- **videowall**, offrant aux entreprises la possibilité de disposer d'une plateforme vidéo en SaaS basée sur un cloud européen et totalement no code, leur permettant d'améliorer l'impact de leur communication et leur image grâce à une seule et unique plateforme de streaming vidéo ;
- et **42videobricks**, dédiée aux entreprises et aux professionnels souhaitant enrichir leurs applications de fonctionnalités vidéo et de streaming. Cette solution agile disponible via API en mode SaaS permet aux développeurs ou partenaires de se libérer des complexités techniques avec l'intégration de fonctionnalités de streaming vidéo à leur environnement sans investissements additionnels dans de nouvelles infrastructures et compétences dédiées ou de licences de logiciels.

Ces deux offres permettent de couvrir l'intégralité des besoins vidéo des entreprises en donnant également l'accès à plusieurs centaines d'heures de contenus vidéo du catalogue d'Alchimie.

En 2024, Alchimie poursuivra le déploiement de ses nouvelles offres avec l'objectif de monétiser davantage ses actifs techniques. La Société prévoit notamment d'intensifier sa communication externe avec des campagnes ciblées afin de maximiser la visibilité de ces deux relais de croissance. Alchimie entend ainsi capitaliser sur la signature en 2023 des premiers contrats pour ses deux offres.

En parallèle de son développement commercial, la Société veillera à rester parmi les acteurs les plus innovants de son secteur et implémentera de nouvelles fonctionnalités telles que : le *live broadcasting*, le replay d'événements, des options additionnelles en termes de facturation ou encore un tableau de bord amélioré, pour offrir aux clients une solution toujours plus complète et intuitive. En outre, Alchimie poursuivra son activité d'éditorialisation de chaînes avec l'enrichissement régulier de son catalogue de contenus.

En termes de ressources financières, la Société maintient une structure de coûts maîtrisée et ne prévoit pas de faire appel au marché en 2024 compte tenu de sa position de trésorerie de 5,3 M€ au 31 décembre 2023.

Note 23 | Tableau des filiales et participations

La Société présentant des comptes consolidés, les informations relatives aux valeurs brutes et valeurs nettes comptables des titres sont présentées de manière regroupées.

Renseignements détaillés sur les filiales et participations

<i>En milliers de la devise locale</i>	<i>Devise</i>	<i>Capital</i>	<i>Capitaux propre autres que le capital et le résultat net</i>	<i>Quote par du capital détenue</i>	<i>Chiffre d'affaire 2023</i>	<i>Résultat 2023</i>	<i>Prêts et avances consentis</i>
filiales (détenus à + 50 %)							
Alchimie GmbH	EUR	828	-	100%	5 209	505	-
Alchimie Plus	EUR	250	(152)	100%	46	(7)	91
Alchimie U.K.	GBP	177	(5 530)	100%	430	146	4 980
Alchimie INC	USD	0	(1 000)	100%	777	(28)	1 624